

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-56 du 22 Mars 1996

Portant approbation du Bilan et des Comptes Annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1994 de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-271 du 17 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture et des Communications ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre de la Culture et des Communications et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Janvier 1996 ;

D E C R E T E :

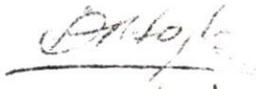
Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1994 de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 22 Mars 1996

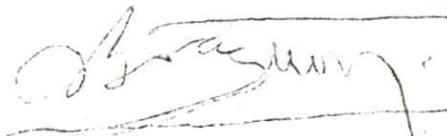
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.-

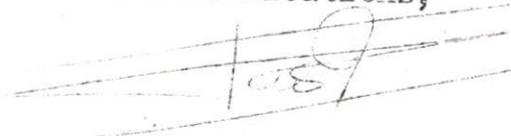
Le Ministre d'Etat, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Robert TAGNON.-

Le Ministre de la Culture et
des Communications,


Félicienne Sophie GUINIKOUKOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HACC 2 ME/DN MPRE-MCC 8 AUTRES
MINISTERES 17 SGG 4 GCONB 1 DGBM-DCOF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 IGGA-DLC 2 INSAE-
1 BN-ENA-FASJEP 3 JO 1.-